

RÉDACTION ET BUREAU D'ABONNEMENTS

Lausanne, Rue de St-François 20.

On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

Table with 3 columns: Location (Suisse, Union postale), Duration (Un an, 6 mois, 3 mois), Price (Fr. 20, 10 50, 5 50).

Prix du numéro: 40 centimes.

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

LAUSANNE, 28 août 1891.

BULLETIN POLITIQUE

Comme compensation au relèvement des droits de douane, le cabinet français a déjà trouvé le dégrèvement des tarifs de chemins de fer.

Le système protecteur nouveau va entrer prochainement en vigueur, écrit l'ancien ministre des finances, et pesera cruellement sur les dépenses de la vie.

Il faut donc leur donner une satisfaction, qui soit réelle et non pas creuse; cette satisfaction doit être immédiate; on peut et on doit la trouver dans l'abolition radicale et immédiate des octrois.

La presse russe s'occupe beaucoup du discours prononcé par l'empereur d'Allemagne à Mersebourg.

Ceux qui, comme Guillaume II, sont déçus dans leurs espérances, tombent presque toujours dans un pessimisme exagéré. Ce serait ce désappointement qui lui a causé le refus de l'Angleterre d'entrer dans la triple alliance qui aurait déterminé chez Guillaume II ce pessimisme.

Si Guillaume II pense que certains événements ont affaibli la sécurité de la paix européenne, nous devons lui rappeler que plus de la moitié de l'Europe ne partage pas son opinion. Au contraire, on pense généralement que le rapprochement franco-russe, ainsi que la froideur de l'Angleterre envers la triple alliance et surtout envers l'Allemagne, ont consolidé la paix du monde.

Le Central au Grand Conseil vaudois. Le Grand Conseil du canton de Vaud a discuté hier l'interpellation de MM. Boiceau et consorts relative à l'achat du chemin de fer du Central par la Confédération.

Ont signé avec M. Boiceau: MM. R. Guisan, Eng. Métraux, Albert de Haller, John Gilliard, L. Berdz, P. Ceresole, Armand Piguet, Ed. Baer-Monnet, A. Demiéville, Ph. Cossy, Lucien Vincent, A. Jaquier, avocat; Georges Rochat, A. de Meuron, P. van Berchem, A. Masson, Aloys Couvreur.

FEUILLETON DE LA GAZETTE

UN AN D'ÉPREUVE

PAR MARY FLORAN

Pourtant, peut-être, si elle était restée, ne vous eussiez-je jamais dit tout ceci; elle glissait, par sa présence, quelque chose en moi; mais depuis qu'elle est partie, il me semble que mon mauvais génie s'en est allé, que je vis, que je respire, que je ne suis plus... Mais, dit brusquement Régine s'interrompant, le savez-vous que j'étais... ma mère vous l'avait-elle dit?

— Elle m'avait dit que vous étiez malade, elle le pensait, abusée qu'elle était par mademoiselle Plauset en qui elle a eu une trop aveugle confiance...

— Et le premier vous lui avez fait voir qu'elle se trompait sur moi? Ne dites pas non, je le sais, j'en suis sûre.

— Il est vrai que le premier, sans doute, j'ai aimé ses yeux, fermés sur vous, bien plus que les autres par l'indifférence, à s'ouvrir enfin...

— Je n'oublierai jamais, fit Régine gravement, en tendant la main au marquis, jamais, quoiqu'il arrive, ce que vous avez fait pour moi.

— Chère petite! dit Georges attendri, comme nous allons vous rendre heureuse maintenant! Vous n'aurez plus peur, n'est-ce pas? vous n'aurez plus de secrets pour nous et si, malgré tous nos soins, à votre mère et à moi, vous aviez encore des doutes, des inquiétudes ou des tristesses, vous nous les confiez, pour que nous les dissipions?

— A vous, oui, dit Régine, à elle non.

— Pourquoi? Ah! ne l'accusez pas! il est l'heure que nous retournerions près d'elle; un jour, je vous dirai moi aussi, tout ce qu'elle a souffert pour vous, bien que s'étant trompée.

— Je ne l'accuse pas, dit Régine sérieusement, mais

rieur du prix des denrées, par toutes les mesures à la portée de l'Etat.

Chose étrange et nouvelle, aucun journal n'a encore donné le discours « de cinq minutes » prononcé par l'empereur au banquet de Mersebourg. On le commente cependant, à tâtons, dans les ténèbres, sans savoir exactement ce que le souverain a dit et en s'efforçant de juxtaposer les lambeaux qui nous sont parvenus pour en deviner le sens.

Ainsi une curieuse polémique s'est élevée entre les journaux allemands pour savoir si la phrase « Il faut accepter ce que Dieu nous envoie », se rapporte à la récolte des pommes de terre ou doit être liée au passage final: « Nous espérons que la paix sera conservée, mais si quelque jour elle était rompue, ce ne sera pas notre faute. » Dans le premier cas, la harangue impériale aurait, dit-on, une couleur pessimiste; dans le second, elle n'aurait rien de particulièrement alarmé.

Il est certain que cette discussion peut se prolonger longtemps, si le discours impérial n'est pas publié. Mais pourquoi donc ne le donne-t-on pas à une presse si avide de le commenter et disposée à en noter les moindres demi-teintes comme de formidables augures d'avenir?

L'empereur qui est rentré à Berlin, résidera au nouveau palais jusqu'au 2 septembre. A cette date, il se rendra aux grandes manœuvres.

La presse russe s'occupe beaucoup du discours prononcé par l'empereur d'Allemagne à Mersebourg. Le *Novoié Vremia* s'exprime ainsi à ce sujet:

Ceux qui, comme Guillaume II, sont déçus dans leurs espérances, tombent presque toujours dans un pessimisme exagéré. Ce serait ce désappointement qui lui a causé le refus de l'Angleterre d'entrer dans la triple alliance qui aurait déterminé chez Guillaume II ce pessimisme.

Si Guillaume II pense que certains événements ont affaibli la sécurité de la paix européenne, nous devons lui rappeler que plus de la moitié de l'Europe ne partage pas son opinion. Au contraire, on pense généralement que le rapprochement franco-russe, ainsi que la froideur de l'Angleterre envers la triple alliance et surtout envers l'Allemagne, ont consolidé la paix du monde.

Le Central au Grand Conseil vaudois. Le Grand Conseil du canton de Vaud a discuté hier l'interpellation de MM. Boiceau et consorts relative à l'achat du chemin de fer du Central par la Confédération.

Ont signé avec M. Boiceau: MM. R. Guisan, Eng. Métraux, Albert de Haller, John Gilliard, L. Berdz, P. Ceresole, Armand Piguet, Ed. Baer-Monnet, A. Demiéville, Ph. Cossy, Lucien Vincent, A. Jaquier, avocat; Georges Rochat, A. de Meuron, P. van Berchem, A. Masson, Aloys Couvreur.

je vous aime mieux qu'elle. Georges ne jugea pas à propos, sans doute, d'insister sur ce point délicat.

Le marquis ne reconduisit Régine que jusqu'à la porte de chez elle; il ne pouvait parler à sa mère devant elle et il était si remué par l'incroyable découverte qu'il venait de faire, qu'il voulait reprendre un peu possession de lui-même afin d'avoir tout son sang-froid pour préparer la duchesse à l'apprendre, car il ne doutait pas que cette révélation ne lui causât une impression bien autrement vive que celle qu'il avait ressentie.

Quoi! cette pauvre, chère et jolie Régine n'était pas innocente, la simple d'esprit qu'on pressumait? Sans doute, son développement moral avait été tardif et, à l'heure où sonna sa jeunesse, son enfance n'avait pas encore pris fin, elle était en retard de cinq ou six ans sur la vie, mais elle vivait, aussi bien de la vie de l'esprit que de celle du corps; son intelligence, longtemps endormie, s'était éveillée et, personne n'ayant été là pour l'encourager, la stimuler, ses progrès avaient été lents; néanmoins, elle s'était développée, assez pour lui faire sentir sa disgrâce morale, trop peu pour ne pas la lui exagérer, et la malheureuse enfant, méconnaissant, avait passé ainsi, seule dans son ignorance des choses humaines, des mois et des années, trop peu sûre d'elle pour élever la voix et réclamer dans la société la place qui lui appartenait, trop craintive pour l'espérer et trop découragée pour l'attendre.

Certes, il n'y avait en tout cela qu'une de ces étonnantes méprises par lesquelles le sort semble se jouer de nous, de nos desirs, de nos projets, de nos efforts; mais, quoique inconsciemment, la duchesse était coupable.

Si elle n'eût pas perdu si vite courage; si, malgré l'insuccès des premières tentatives, elle eût continué à s'occuper de sa fille; si, renonçant au monde et à ses entraînements, elle eût vécu près d'elle, elle se fût aperçue bien vite de la modification de son état. Mais il n'en avait pas été ainsi: lassée de la vie ma-

Au nom du Conseil d'Etat, M. Jordan-Martin a donné lecture de la réponse suivante:

Lorsque les Chambres fédérales ont autorisé à la fin de 1889 le Conseil fédéral à acheter les actions privilégiées du Jura-Simplon, l'opinion publique de toute la Suisse a été généralement favorable à cette question.

Elle y voyait une entrée prudente de la Confédération dans nos chemins de fer. Elle comprenait que les Chambres ne voulaient entrer dans la voie du rachat général qu'après une sage expérience des risques que la Confédération pourrait courir et de l'influence heureuse qu'elle pourrait exercer pour en améliorer l'exploitation.

L'opération était du reste avantageuse au point de vue purement financier, puisque la Confédération payait par 20 fr. de rente des titres dont le revenu de 22 fr. 50 paraît absolument assuré.

Le canton de Vaud avait d'autres motifs encore d'approuver cette mesure. La Confédération étant fortement intéressée dans le capital de la compagnie du Jura-Simplon devenait intéressée aussi au percement du Simplon, puisque c'est l'ouverture de ce passage qui est considérée comme le complément nécessaire pour que cette ligne puisse atteindre son maximum de prospérité. Les déclarations formelles de l'honorable chef du département des chemins de fer et du président de la direction du Jura-Simplon ne laissent aucun doute à cet égard.

La question se présente-t-elle de même pour le rachat du Central?

C'est ce que nous allons examiner. L'achat des actions privilégiées Jura-Simplon, quoiqu'il ait une grande importance au point de vue de la politique fédérale en matière de chemins de fer, n'est en réalité qu'une opération de caisse ayant le double but de faire un bon placement d'argent, tout en acquérant une influence importante dans la compagnie.

Mais la Confédération n'achète point la ligne; loin de là, elle en devient simplement le plus gros actionnaire, non point l'actionnaire possédant la majorité du capital et des actions ou des voix, mais l'actionnaire le plus influent par sa position et l'importance du chiffre de ses actions.

La compagnie conserve son autonomie et toute sa responsabilité; elle s'administre comme toutes les compagnies suisses.

L'achat du Central ne ressemble donc en rien à l'opération qui a été faite au Jura-Simplon.

Il s'agit ici d'une opération d'une portée considérable à tous les points de vue. Considérable par le fait que si cet achat est approuvé par le peuple, que ce soit tacitement ou formellement, le rachat des chemins de fer par la Confédération se trouve décidé d'une manière incidente, sans que cette importante question ait pu être étudiée et discutée pour elle-même; considérable aussi par le fait que la Confédération se substituerait purement et simplement à la compagnie et qu'elle prendrait à elle toutes les charges, tous les risques et toutes les responsabilités, sans qu'on ait pu suffisamment étudier si les revenus assurés correspondent au chiffre énorme de trois millions de rente que la Confédération paierait aux actionnaires.

Il est évident pour chacun que le rachat du Central étant devenu définitif, le rachat immédiat des autres lignes suivrait; la question de savoir si elles seront rachetées à un prix aussi avantageux pour les actionnaires que celle du Central sera la seule qui puisse encore être discutée.

La question de l'achat du Central est née d'une proposition d'achat d'actions. Au commencement d'avril, le Conseil fédéral proposait d'en acheter 30,000. Le négociateur de ce marché en ayant ensuite offert 40,000, le Conseil fédéral proposa l'achat de 40,000; enfin le syndicat qui faisait ces offres les ayant portées à 50,000 actions, le Conseil fédéral proposa aux Chambres l'achat de 50,000 actions.

Sur ces entretiens, le conseil d'administration de la compagnie offrit au Conseil fédéral l'achat complet du Central. — Le Conseil fédéral proposa alors cet achat aux Chambres parallèlement à la proposition d'acheter 50,000 actions.

C'est le rachat complet qui fut voté. Tant qu'il ne s'agissait que d'acheter des actions,

c'est-à-dire faire une opération analogue, sans le prix, à celle faite avec le Jura-Simplon, nous n'avions pas trop d'objections à faire, quoi qu'il nous parût qu'on était bien pressé, qu'on donnait bien peu de temps aux députés pour étudier la question et que l'expérience qu'on devait faire de l'heureuse influence que la Confédération devait exercer sur l'amélioration de l'exploitation du Jura-Simplon n'avait pas encore eu le temps de devenir concluante.

Il nous paraissait aussi qu'il y avait d'autres choses plus pressantes et qu'on mettait une trop grande hâte à précipiter cette question.

Ce n'est toutefois que quand la question du rachat complet du Central a été posée que nous avons été convaincus qu'on allait trop vite et trop loin.

Quoique les déclarations faites par l'honorable conseiller fédéral chef du département des chemins de fer, soit à nos députés et délégués, soit à la Chambre même, doivent nous porter à croire que l'achat du Central, amenant la fusion de cette compagnie avec celle du Jura-Simplon, renforcerait cette dernière et faciliterait l'œuvre du Simplon, et quelle que soit la grande confiance que nous ayons en cet honorable magistrat et en ses lumières, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer nos doutes très sérieux au sujet de cette opération.

Comme il serait inévitablement suivi d'opérations semblables aboutissant à bref délai à la nationalisation complète de notre réseau suisse, l'achat du Central aurait pour conséquence de transporter la responsabilité des décisions concernant le percement du Simplon de la direction de la compagnie intéressée et du Conseil fédéral, sous deux très désirables de voir aboutir l'œuvre, aux Chambres fédérales et par elles au peuple suisse dont la volonté ne nous est pas connue et pourrait ne pas être toujours aussi favorable à nos intérêts que les autorités aujourd'hui responsables.

Nous nous demandons aussi s'il convient de procéder incidemment et indirectement quand il s'agit d'une opération aussi capitale que celle du rachat des chemins de fer.

La question a-t-elle été bien étudiée? Elle est née à la fin de mars d'une proposition de vendre à la Confédération 30,000 actions. Cette proposition a été suivie d'une autre de 40,000; celle-ci d'une autre de 50,000 et enfin le Conseil fédéral proposa parallèlement l'achat d'actions ou l'achat de la ligne. L'affaire se termine, comme par surprise, par l'achat complet de la ligne. Le Conseil national avait repoussé le rachat à une grande majorité et voté l'achat d'actions; quelques jours après, sans qu'aucun fait ou renseignement nouveau soit intervenu, le même conseil vote le rachat qu'il avait repoussé.

Nous avons donc parfaitement compris et approuvé les députés vaudois à Berne qui ont unanimement voté contre le rachat. Dans ces circonstances on est forcé de dire que cette question paraît enlevée avec précipitation, qu'elle n'est pas suffisamment étudiée, qu'elle pourrait porter un grave préjudice au crédit de la Confédération par le prix élevé qui est payé aux actionnaires et qu'il serait préférable de l'ajourner.

En ce qui concerne plus particulièrement le canton de Vaud et le percement du Simplon, nous estimons que l'intérêt de notre canton exige que le rachat des chemins de fer n'ait lieu qu'après que tous les engagements qui ont été pris à notre égard auront été tenus et, en tout état de cause, seulement après que le peuple suisse se sera prononcé formellement sur le principe même.

Après quelques mots de M. BOICEAU, remerciant le Conseil d'Etat de ses explications, M. CERESOLE a pris la parole.

Les signataires de la motion, — dit-il à peu près — ont désiré connaître l'opinion du Conseil d'Etat sur l'influence que pourrait avoir l'achat du Central sur l'avenir économique de la Suisse romande et en particulier sur le Simplon.

Si j'ai bien compris, le Conseil d'Etat nous répond par ce raisonnement: En achetant 50,000 actions du Central, la Confédération serait devenue le plus gros actionnaire d'une compagnie qui n'aurait pas tardé à fusionner avec le Jura-Simplon. La nouvelle compagnie, la plus puissante de la Suisse, eût eu le plus grand intérêt à travailler au percement du Simplon.

porté, guidé dans cette intention, moins par son affection — que ce qu'il avait appris refroidissant singulièrement — que par la pitié de son cœur, très bon, pour la souffrance qu'éprouvait madame de Sormegès devant la part que, venait inconsciemment, mais bien réellement pourtant, elle avait eu dans la prolongation de l'état mental de Régine. Il laissa donc passer deux heures avant de se présenter chez sa cousine; il avait seulement dit à la jeune fille:

— Priez votre mère de m'attendre après son dîner et ajoutez que je souhaite la voir seule.

— Ah! s'était écriée Régine, qu'allez-vous lui dire? — Ne craignez rien, avait-il répondu, je veux seulement l'empêcher de remplacer mademoiselle Plauset.

Et cette réponse évasive avait suffi à Régine dont l'esprit n'allait guère au-delà de ce qu'on lui disait, ou tout au moins n'en témoignait rien.

Lorsque le marquis arriva donc chez la duchesse, suivant le désir qu'il lui en avait fait exprimer, il la trouva seule.

— Enfin! s'écria-t-elle en le voyant, je meurs d'impatience depuis tantôt; Georges, que s'est-il donc passé entre vous et Régine? vous a-t-elle parlé? Je n'ai pas osé la questionner, mais elle est transfigurée depuis votre promenade; une joie, qu'elle contient, illumine ses traits et pourtant ses yeux sont pleins de larmes. Que n'êtes-vous rentré avec elle? ne vous aurait-elle rien dit?

— Si, duchesse, elle m'a parlé, fit Georges un peu lentement; pauvre enfant! je puis même dire qu'elle m'a ouvert son cœur à deux mains. J'ai eu peine à la déterminer à cette confiance, l'essentiel est que j'y sois arrivé, car il n'en était que temps! Elle a assez souffert, l'infortunée! Quelques mois de plus eussent pu compromettre à jamais son équilibre moral.

— Souffert! fit la duchesse se dressant sur son fauteuil. Que voulez-vous dire?... mademoiselle Plauset?

— Eh oui, mademoiselle Plauset, reprit le marquis,

C'est pourquoi les députés vaudois ont voté, à l'unanimité, l'achat des 50,000 actions. Mais l'achat du réseau tout entier se présente d'une façon toute différente. Permettre à la Confédération de l'acheter, c'est le mettre en mains d'une administration indépendante qui aura beaucoup moins d'intérêt à percer le Simplon. L'avenir de cette entreprise en peut être compromis; c'est pourquoi nous nous sommes opposés au rachat dans sa totalité.

Je ne partage pas l'opinion du Conseil d'Etat. Son raisonnement me paraît reposer sur des bases fausses. Que la Confédération achète 50,000 actions du Central ou qu'elle achète le réseau tout entier, le résultat est absolument le même. Le Central a 100,000 actions. En en achetant 50,000, soit la moitié, la Confédération devient maîtresse absolue de la compagnie; aucune influence ne peut contrebalancer la sienne; aucune mesure ne peut être adoptée sans son assentiment; aucune coalition d'intérêts ne peut s'opposer à des mesures qu'il lui plairait de dicter à l'assemblée générale des actionnaires.

Cela est si vrai, l'intention de la Confédération, en achetant les 50,000 actions, était si bien de devenir maîtresse de la compagnie, que pour procéder ouvertement, pour n'avoir pas besoin de recourir à des tours de bâton indignes d'un gouvernement qui se respecte et à des hommes de paille, si largement employés ailleurs, elle a voulu obtenir le droit de disposer légalement de 50,000 voix. Elle demandait à l'assemblée fédérale, en même temps que la ratification du marché conclu avec les mandataires du Central, l'abrogation en sa faveur de la disposition du Code des obligations qui interdit à tout porteur de titres d'avoir plus du tiers des voix d'une assemblée d'actionnaires.

Donc la Confédération aurait été maîtresse du Central, incontestablement. Aussi ne puis-je pas comprendre qu'après avoir trouvé cette combinaison acceptable, on reprouve l'autre dont les effets ne sont nullement plus graves. Je laisse de côté la question du prix. Si la Confédération paie trop cher la totalité du réseau, elle paie aussi trop cher les 50,000 actions; et inversement, ce qui a été reconnu bon pour 50,000 titres, doit l'être aussi pour 100,000.

La question qui se pose maintenant est de savoir quelle sera notre position si la Confédération devient propriétaire de l'ensemble du réseau du Central. Je remarque en passant que c'est le Conseil des Etats, c'est-à-dire celle des deux Chambres de l'Assemblée fédérale qui prend plus particulièrement la défense des cantons, qui a décidé la première cet achat. Le referendum va être demandé et le grand procès de la nationalisation des chemins de fer va être porté devant le peuple.

Nous sommes au début d'une phase toute nouvelle de l'histoire économique de la Confédération. Il s'agit d'une opération énorme, qui porte sur un capital d'un milliard de francs. Il est bon que le peuple ait à se prononcer dès son début, et je serai heureux de voir aboutir une demande de referendum non pas contre mais sur l'achat du Central. Peut-être même aurait-il été à propos qu'à teneur de la constitution fédérale huit cantons se fussent entendus pour la présenter.

Aujourd'hui que la question se pose, faut-il pousser au rejet? faut-il laisser aller et ne pas signer la demande de referendum? faut-il dire oui si la question est posée?

Nous venons d'entendre sur cette question l'opinion du Conseil d'Etat. J'ai déjà dit que le raisonnement sur lequel il l'étaie me paraît défectueux. Il est indifférent que la Confédération possède 50,000 ou 100,000 actions de la Compagnie; le résultat est le même: dans un cas comme dans l'autre la Confédération sera maîtresse du réseau et pourra faire prévaloir sa volonté.

La situation du Simplon en sera-t-elle affaiblie? Je constate avec plaisir qu'il n'est point sur lequel nous sommes tous d'accord aujourd'hui, c'est que nous ne pouvons compter sur les engagements de la Confédération relativement au Simplon. Autrefois — et certains hommes, dans notre canton, ne doivent pas s'en souvenir sans remords — il était de mode de douter de sa parole. On nous traitait de naïfs quand nous disions y croire; on affirmait que la subvention fédérale de quatre millions et demi ne serait jamais payée, qu'on trouverait bien des prétextes pour la retenir. Aujourd'hui cette muraille de défiances est

bien décidé à ne pas ménager l'hostilité pour atténuer un peu, si possible était, tout l'odieuse qui ressortait de l'involontaire conduite de la duchesse à l'égard de Régine, mademoiselle Plauset et puis... et puis... les circonstances qui ont été ses complices.

Et lentement, presque à demi-voix, comme s'il eût été confus de ce qu'il allait dire, espaçant ses phrases, surtout les conclamations, M. d'Artes retraça mot pour mot à la duchesse son entretien avec Régine.

Madame de Sormegès l'écoutait, immobile, le buste penché en avant, les pupilles dilatées, sans voix, avec une expression d'épouvante qui allait toujours croissant. Elle n'interrompait son cousin que par des exclamations promptement étouffées d'étonnement ou d'horreur, ou bien par un « et puis? » un « dites vite » plein d'halestant intérêt.

Quand Georges s'arrêta, enfin, un cri s'échappa de la bouche crispée de la duchesse.

— Oh! Georges! Georges! est-il possible! ai-je été cette malheureuse, cette mère coupable, cette marâtre?... Non, ce n'est pas, vous vous abusez ou vous m'abusez, c'est une épreuve à laquelle vous me soumettez; dans quel but, je l'ignore, mais ce que vous me dites n'est pas, ne peut pas être la réalité!

— Duchesse, reprit Georges froidement, quelles preuves faut-il pour vous convaincre?

— Lesquelles? Je ne sais, ma tête s'y perd, mais je ne peux pas vous croire. Non, c'est impossible, reprit la duchesse revenant en quelque sorte sur elle-même, je ne me serais pas méprise à ce point. Régine a pu vous dire tout ceci dans un moment d'exaltation qui lui a dénaturé les faits en embrouillant ses souvenirs, et il me faudrait un autre témoignage que le sien pour ajouter foi à l'incroyable récit que vous me faites.

— Quel témoignage voulez-vous? reprit Georges un peu froissé de l'incrédulité de madame de Sormegès, celui de mademoiselle Plauset n'aurait guère eu de poids, et d'abord elle est partie... Si nous appelions la nourrice?

(A suivre.)

tombée et, chose curieuse, la subvention fédérale est à peu près tout ce qui reste debout en faveur du Simplon: la subvention du canton de Vaud est périmée, celle de la ville de Lausanne est également devenue caduque. Si le Simplon a encore quelque appui, c'est dans la Confédération qui le trouve. Je suis heureux de constater devant cette assemblée que cet appui ne date pas d'hier et j'en remercie le Conseil fédéral, ancien ou nouveau. Jamais il n'a failli à sa parole à l'égard du Simplon.

Donc, que la Confédération devienne propriétaire du Central, d'une façon ou d'une autre, elle n'en continuera pas moins à vouer au Simplon toute sa sollicitude. Elle le traitera comme elle a traité le Gothard et comme elle traitera, le cas échéant, une traversée des Alpes de la Suisse orientale, Splügen ou autre. Nous pouvons et nous devons avoir confiance en elle. L'achat du Central, partiel ou total, ne change rien à notre position.

Et comment aurions-nous le droit de dire que ce que nous avons trouvé bon pour le Jura-Simplon nous paraît détestable pour le Central; — que ce qui était bon pour 30,000 litres ne vaut rien pour 100,000; — que la Suisse centrale doit être traitée autrement que la Suisse occidentale?

Je réserve encore mon opinion; je laisserai venir le referendum. Mais si demain je devais voter, je voterais oui.

Personne ne répondant à M. Ceresole et aucun ordre du jour n'étant déposé, l'interpellation est considérée comme liquidée. Le Grand Conseil passe à d'autres travaux.

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 28 août.

Les grandes manœuvres. — La chronique de Paris.

Les grandes manœuvres vont commencer en Champagne le 2 septembre. Voici quels sont les points essentiels du programme :

Les journées du 3 et du 4 seront consacrées à des opérations de corps d'armée contre corps d'armée, le 5^e corps étant opposé au 6^e, dans la région qui s'étend entre Troyes et Vitry-le-François, et le 7^e au 8^e, entre Bologne-sur-Marne et Montigny-sur-Aube. Le général de Gallifet dirigera les opérations des 5^e et 6^e corps, le général Davout, duc d'Auerstadt, celles des deux autres. Cependant, même pendant cette période, le commandant en chef s'est réservé une direction supérieure, en ce qui concerne par exemple les services administratifs, les services sanitaires et les zones à occuper pour les cantonnements de chaque corps.

Le 4 septembre au soir, il sera constitué deux armées. La première, dite *Armée de l'Ouest*, comprendra, sous le commandement du général de Gallifet, les 5^e et 6^e corps, avec la 1^{re} division de cavalerie, la brigade d'infanterie de marine et un parc aérostique. La seconde, *Armée de l'Est*, sera formée des 7^e et 8^e corps, de la 5^e division de cavalerie et d'une brigade provisoire de chasseurs.

Ces deux armées opéreront l'une contre l'autre pendant les 5, 7, 8 et 9 septembre — avec l'intervalle d'un jour de repos, le 6, — sous la direction supérieure du général Sausier.

A la fin de la manœuvre du 9, ce général prendra le commandement direct des deux armées et manœvrera pendant les journées du 10 au 17 septembre. Le général de Miribel, major-général, fonctionnera en cette qualité auprès du commandant en chef. Pendant cette période, l'ennemi sera figuré par un groupe composé de la brigade d'infanterie de marine, de la brigade de chasseurs, trois régiments de la 3^e division de cavalerie, trois batteries d'artillerie de marine et six batteries à cheval. Le 17 septembre est le jour fixé pour la grande revue finale, et la dislocation des troupes commencera dès le 18.

Un point à noter est relatif aux expériences qui doivent se faire pour la transmission des nouvelles par des pigeons voyageurs. Le 5^e et le 6^e corps sont pourvus de voitures-colombiers, sorte de fourgons aménagés en volières. Un officier et un certain nombre de cavaliers sont affectés à ce service. Quant au personnel ailé, il doit être fourni par les colombiers régionaux qui existent dans diverses localités, entre autres à Troyes, Vitry-le-François et Chaumont.

L'importance exceptionnelle de ces manœuvres amènera sur le terrain un nombre plus considérable que d'habitude d'officiers étrangers, appartenant à presque toutes les puissances. A ce propos M. Charles Laurent se livre, dans le *Matin*, à une vive critique de l'habitude qui veut que les officiers étrangers soient invités aux manœuvres. Ce n'est pas la peine, d'après lui, de chercher pendant toute l'année à dissimuler les ressources de la défense nationale, pour faire assister ensuite officiellement les représentants des Etats amis neutres, et même hostiles, à un spectacle militaire qui doit leur révéler immédiatement le fort et le faible de notre organisation. Il y a bien quelque chose à dire à ce sujet, seulement M. Laurent néglige le fait que cette courtoisie est réciproque. Puis les officiers qui ont assisté aux grandes manœuvres savent bien que le commandant en chef ne leur montre guère que ce qu'il peut leur faire voir sans inconvénients.

Sur ce qui se passe en ce moment à Paris, il n'y a pas grand-chose à dire. Il y a fait un temps fort inégal, avec des alternatives de chaleur intense, de coups de vent et de bourrasques de pluie. Hier, entre 4 et 5 heures, une sorte de cyclone s'est abattue sur la ville et a fait en un instant le vide sur les boulevards. Pour compléter la couleur locale, toutes les horloges pneumatiques étaient détraquées et marquaient les heures les plus variées. Le public n'a pas manqué d'en attribuer la cause à la perturbation atmosphérique, tandis qu'il ne s'agissait que d'un mécanisme dérangé au bureau central.

MM. de Freycinet, Ribot et Develle sont de retour à Paris, ce qui complète à cinq le nombre des ministres présents. L'amiral Gervais est aussi arrivé ici, venant de Cherbourg. Il serait le héros du jour, s'il ne s'était borné à faire les visites officielles nécessitées par sa récente mission, en se dérobant avec soin à toute ovation de la foule.

Notons enfin le séjour d'un prince exotique, S. A. R. le prince Damrong, frère du roi de Siam, qui est débarqué à Brindisi et arrive en dernier lieu de Genève. Sa suite est composée d'une dizaine de personnes dont je vous passe les noms, d'une orthographe tout asiatique. Le prince indo-chinois vient en Europe pour remettre à l'empereur de Russie une croix d'un ordre national quelconque, et comme le tsar est en Danemark, il en profite pour visiter, en attendant son retour, quelques capitales européennes. Le prince Damrong ira prochainement à Fontainebleau, rendre visite à M. Carnot.

NOUVELLES POLITIQUES

— Par décret du président de la République française, le capitaine de vaisseau Foucaud de Furcoy est promu contre-amiral.

— Le ministre français des affaires étrangères a été saisi d'un nouveau texte portant un amendement à l'acte de la conférence de Bruxelles sur le point qui avait entraîné le rejet par la Chambre du projet tout entier. Après examen le gouvernement décidera s'il y a lieu de soumettre ce nouveau texte aux Chambres.

— L'amiral Gervais est arrivé à Paris hier vers minuit. Il a été reçu hier par M. Barbey. Sa conférence avec le ministre de la marine s'est prolongée de neuf à onze heures.

Il a rendu visite dans l'après-midi au ministre des affaires étrangères, ainsi qu'au coutume de le faire tous les commandants d'escadre à leur retour en France.

On assure que les impressions que l'amiral Gervais rapporte de son voyage sont des plus satisfaisantes. L'amiral Gervais devait dîner hier soir avec M. Barbey. Mais il a reçu, dans la matinée, un télégramme du président de la République, le priant de se rendre le jour même à Fontainebleau. L'amiral Gervais est donc parti hier après midi pour Fontainebleau.

— La division cuirassée du Nord va demeurer à Cherbourg jusqu'au 7 septembre; à cette date, elle appareillera sur Quiberon, où l'amiral Gervais en passera l'inspection générale. L'inspection commencera par le *Marceau*, afin que ce cuirassé puisse rallier sans retard le pavillon du commandant de l'escadre de la Méditerranée. On se souvient, en effet, que le *Marceau* avait été adjoint à l'escadre du Nord sur la demande expresse du tsar, qui désirait visiter le dernier venu de la flotte de combat.

— On mande de Saint-Petersbourg à l'agence Dalziel :

On considère ici la nouvelle du voyage en France de la tsarine et du tsarevitch comme authentique.

Toutefois, on ne sait encore si leurs Altesses impériales iront à Cherbourg, avec la flotte russe, ainsi que cela a été annoncé.

Ce qui est certain, c'est que le tsarevitch ira cet hiver à Alger, ainsi qu'il l'a fait ces trois dernières années, et que la tsarine, qui l'aime beaucoup et dont la tendresse s'alarme plus aisément, depuis l'attentat d'Oslo, voudra l'accompagner.

La tsarine et le tsarevitch traverseront la France et s'arrêteront probablement à Paris, avant de se rendre à Alger.

— On annonce de Rome que le duc de Gênes, beau-frère du roi Humbert et amiral de la marine italienne, fera un voyage en Angleterre le mois prochain. Il s'y trouvera pour le 20 septembre. On n'a pas encore décidé si, pour donner plus d'importance à ce voyage, le duc de Gênes le fera avec un navire de l'escadre. On fait déjà ressortir que le duc jouit de vives sympathies en Angleterre et on rappelle qu'il a fait une partie de ses études à Elton.

— La santé de la reine de Roumanie continue d'inspirer des inquiétudes; on croit toutefois qu'elle n'est pas aussi gravement atteinte qu'on l'avait craint d'après les nouvelles publiées hier. Il s'agit, paraît-il, d'une crise passagère dont les suites pourront être conjurées.

La guerre au Chili.

Les nouvelles du Chili sont de plus en plus contradictoires.

Les deux partis persistent à se dire vainqueurs. Les représentants qu'ils ont auprès des divers cabinets font assaut de dépêches « officielles » pour donner confiance en leur victoire.

Ainsi le ministre du Chili aux Etats-Unis, M. Lazcano, a reçu du ministre des affaires étrangères du Chili, une dépêche de Valparaiso, datée du 26 août, annonçant que les congressistes ont été mis en complète déroute, le 25 août, à Vinadelmar, que l'armée du gouvernement a coupé leurs communications avec leurs vaisseaux et les a obligés à se rendre sans conditions.

D'autre part, le secrétaire des délégués des congressistes chiliens à Washington a reçu, mercredi soir, une dépêche de M. Errazuriz, ministre à Iquique, disant que les notes inspirées par les agents du dictateur à Lima sont absolument sans fondement.

En outre, l'agence confidentielle du gouvernement d'Iquique, congressiste, produit les dépêches suivantes :

Iquique, 27 août.

Les forces constitutionnelles continuent à avancer. La défaite de l'armée du dictateur Balmeada est confirmée.

ERAZURIZ.

Buenos-Ayres, 27 août.

D'après des informations dignes de foi, le triomphe du dictateur Balmeada, aujourd'hui annoncé, est complètement controuvé. Le général congressiste Canto occupe les hauteurs de Quilpué et Penablene, tandis que les forces de Balmeada se trouvent à Quillota et Vinadelmar.

Même contradiction dans les renseignements des journaux américains, qui ont ou disent avoir des correspondants sur le théâtre de la guerre.

Dépêche de Valparaiso, 28 août, au *World*. Les congressistes ont essuyé un échec sérieux. L'armée qui menaçait Valparaiso était entourée de tous les côtés; elle a été écrasée par les forces balmeadistes. La bataille, qui était imminente, avait, pendant plusieurs jours, tenu la ville dans une vive agitation.

La bataille a eu lieu le 25. Le général Canto a essayé, mais en vain, de rompre les lignes de Balmeada, défendues par de fortes palissades qui s'étendaient de Vinadelmar à Placella.

La montagne sur laquelle s'appuyait l'armée de Balmeada est une forteresse naturelle; d'un côté, elle présente une véritable muraille entièrement à pic,

qui est imprenable. Au pied de la montagne passe un chemin de fer sur lequel les renforts ont été transportés.

La cavalerie de Balmeada constituait la meilleure partie de son armée. Les congressistes n'avaient pas assez de chevaux. Cependant leur artillerie était supérieure en nombre à celle des balmeadistes, mais beaucoup moins bien servie.

Les bruits qui parvinrent tout d'abord à Valparaiso étaient contradictoires.

On disait que les troupes de Balmeada pliaient sous un choc terrible de l'ennemi. Puis vinrent des nouvelles qui portèrent l'émotion à son comble dans la ville. Tandis que les congressistes employaient toutes leurs forces à mettre leur artillerie en mesure de déloger Balmeada des positions élevées où il était si solidement retranché, le commandant de l'armée balmeadiste lança sa cavalerie à angle droit de chaque côté de ses ailes et réussit dans ce mouvement à enlever l'ennemi entre les trois côtés d'un carré qui couvrait de plomb le centre et les ailes des congressistes. La bataille tout entière dépendait de ce mouvement enveloppant.

Les congressistes se battirent en désespérés, mais leur résistance fut de courte durée.

Ils attendirent un secours du côté de la mer, mais ce fut en vain. Les torpilleurs du gouvernement, l'*Amiral-Condell*, l'*Amiral-Lynch*, s'interposèrent entre eux et leurs navires. Les congressistes furent donc obligés de se rendre sans conditions, n'ayant d'autre alternative que la mort ou la capitulation.

Il ne faut pas croire cependant que la guerre est terminée; une partie seulement des forces commandées par le général congressiste Canto s'est rendue. Pour un certain temps, les congressistes seront dans l'impossibilité d'envahir à nouveau le territoire du président Balmeada.

Les congressistes retiennent encore les plus riches parties du Chili, c'est-à-dire toutes les provinces du nord, où se trouvent les gisements de nitrate et les mines.

Le gouvernement de Balmeada est tout à fait dépourvu d'argent, tandis que les congressistes n'en manquent pas et peuvent encore tirer beaucoup de ressources des mines situées sur leurs territoires. Les provinces soumises à l'autorité de Balmeada comprennent une étendue bien moindre que celle des premiers.

On attribue ici la défaite des congressistes à leur hâte d'engager la bataille; ils voulaient, dit-on, se rendre maîtres de Valparaiso avant l'arrivée du croiseur balmeadiste *Errazuriz*, de sorte qu'ils n'ont pas attendu les renforts qui devaient leur arriver du nord; on sait qu'ils avaient laissé un grand nombre de troupes à Iquique, Tarapaca, et dans les provinces septentrionales.

Dépêche de Valparaiso, même date, au *Herald* :

Le pays entre Vinadelmar et Quillota est au pouvoir du général Canto, dont la cavalerie fait des reconnaissances continuelles, tâche d'obtenir des provisions et de lever des recrues et descend chez les partisans influents du gouvernement de Balmeada.

Le chemin de fer de Santiago à Valparaiso a été détruit par les congressistes. Ceux-ci sont maîtres de la route de Santiago; un de leurs régiments est fortement retranché sur la ligne.

Le président Balmeada, craignant que Santiago ne soit suffisamment protégé et que le général Canto ne marche sur cette ville au lieu de risquer une attaque sur Valparaiso, a fait embarquer 2300 hommes de troupes à bord de l'*Impériale* pour Talcahuano, d'où ils devaient aller par chemin de fer à la capitale.

L'*Impériale* est parvenue à échapper aux vaisseaux des congressistes et à débarquer ses troupes.

Les insurgés ont brûlé la hacienda de M. Claudio Vicuña, le président futur. A une distance de 30 milles de Valparaiso, les bâtiments sont détruits et les vivres saisis.

Les croiseurs *Esmeralda* et *O'Higgins* manœuvrent au large toute la journée. Ils ne paraissent pas disposés à risquer une attaque contre les forts et les torpilleurs.

Les insurgés qui ont quitté l'armée au commencement de la révolution sont armés de fusils Mannlicher de petit calibre. Ils se servent de poudre sans fumée.

C'est la première fois que ces armes nouvelles sont employées dans une guerre active. Les chirurgiens des vaisseaux étrangers suivent la lutte avec intérêt. On constate que les armes ont une grande pénétration. Les hommes des derniers rangs sont blessés ou tués par les mêmes balles qui ont traversé ceux des premiers rangs.

Le bruit court, mais il mérite confirmation, que les troupes de Coquimbo et de Santiago marchent sur Valparaiso afin d'envelopper le général Canto et de l'obliger à se rendre.

Nous en sommes réduits à conclure, aujourd'hui encore, par un point d'interrogation.

INFORMATIONS DIVERSES

— Encouragés par le succès de l'exposition de Prague, les journaux tchèques mettent aujourd'hui en avant l'idée d'une exposition tchèque à Paris, en 1892. Ils citent les exemples de l'exposition allemande de Londres et de l'exposition française de Moscou, et demandent pourquoi les Tchèques n'iraient pas, eux aussi, présenter les produits de leur sol et de leur industrie dans une grande ville étrangère.

— Mlle Reichemberg, de la Comédie-Française, a failli être, avant-hier, victime d'un terrible accident. Elle se rendait, accompagnée de son frère, à la Comédie-Française, lorsque, rue de Rivoli, sa voiture fut tamponnée violemment par un tombereau de charbon. Voyant que le limon allait frapper sa sœur, M. Reichemberg saisit celle-ci par les épaules et la coucha sur le coussin. Il n'était que temps: la voiture fut littéralement mise en pièces. La foule entourait vite Mlle Reichemberg, s'informant de sa santé. Fort heureusement, la charmante artiste en a été quitte pour la peur. Elle a pu surmonter son émotion et continuer sa route.

— Il se passe en ce moment un fait assez étrange: le corps de Mme Agar, décédée le 16 août, c'est-à-dire il y a douze jours, à Mustapha (Algérie), est depuis mardi soir à Paris, à la gare de Lyon, où il stationne dans le hangar aux marchandises, en attendant que M. Marve, veuf de la tragédienne, vienne le réclamer. A la gare de Lyon, l'étonnement est grand. La feuille d'expédition est faite au nom de M. Marve, dont on ignore l'adresse à Paris et qui n'est pas encore venu demander le cercueil. D'autre part, la stuféfaction n'est pas moins grande à la Comédie-Française. Le comité de ce théâtre a voté une somme de mille francs pour le transfert à Paris du corps de Mme Agar. Cette somme a été envoyée à M. Marve, à Mustapha. Aucune lettre de faire part n'a été expédiée au comité, qui désirerait cependant pouvoir s'entendre avec M. Marve, dont il ignore, lui aussi, l'adresse actuelle, au sujet des obsèques. Tout cela semble assez mystérieux.

Ayuntamiento de Madrid

Le tour du monde en 79 jours.

M. Breschin, employé de commerce, demeurant 24, rue de la Fidélité, est possesseur d'une lettre ayant fait le tour du monde en soixante-dix-neuf jours. Elle a été affranchie d'un timbre à 25 centimes et adressée à M. Albert Breschin, à San-Francisco, via le Havre et New-York. Elle a été mise à la poste à Paris, au bureau de la rue de Strasbourg, le 5 juin; elle porte le timbre de ce bureau, en indiquant qu'elle est partie par la quatrième levée, c'est-à-dire vers midi. Ainsi que le certifient les timbres humides parfaitement lisibles apposés sur l'enveloppe de la lettre, elle était à New-York le 14 juin, et à San-Francisco le 19 du même mois. A San-Francisco, le receveur de la poste, d'accord avec M. Breschin, dirigea la lettre sur Singapour, où elle arriva le 28 juillet. Le receveur des postes de cette ville, qui avait reçu des instructions, adressa la lettre à Modane, où elle fut timbrée le 22 août. De Modane, la lettre fut enfin expédiée à Paris, où elle arriva le 23 août, et fut distribuée, rue de la Fidélité, à la troisième levée, c'est-à-dire vers midi, heure à laquelle elle avait été mise à la poste soixante-dix-neuf jours auparavant.

Le héros de Jules Verne, Philéas Fogg, qui a fait le tour du monde en quatre-vingts jours est donc battu. Il est juste de dire que le voyageur de Jules Verne a passé par Brindisi et Suez; l'auteur du *Tour du monde en quatre-vingts jours* reconnaît le reste, à la fin de son livre, que son héros aurait pu gagner un jour en partant par New-York.

Ajoutons que le même jour, à la même heure, M. Breschin jetait au même bureau de poste une seconde lettre, également destinée à faire le tour du monde, mais expédiée via Brindisi et Suez. Cette seconde lettre ne lui est pas encore revenue.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Conseil fédéral. — La séance du Conseil fédéral d'hier a été contremandée. M. le colonel Frey a eu une rechute et a dû s'aliter.

Commissions. — Les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats pour la subvention aux travaux d'endiguement de la Barsechner, dans le canton de St-Gall, se réuniront le 31 août, au soir, à Wallenstein, à l'hôtel Chürstern.

La commission du Conseil national pour la révision de la loi sur la chasse et la protection des oiseaux se réunira le 14 septembre, à 5 heures du soir, à Glaris, au Glarnerhof.

La commission du Conseil des Etats qui doit étudier les taxes auxquelles seront soumis les voyageurs de commerce, se réunira le 13 septembre, à Lugano, à l'hôtel du Parc.

Jura-Simplon. — On mande de Berne à la *Tribune* que la compagnie a terminé son rapport sur l'accident de Zollikofen; il a été remis hier au département des chemins de fer.

L'enquête judiciaire n'est pas encore close.

M. Marti, fatigué, est en séjour au Beatenberg.

Touristes. — La grande-duchesse Catherine de Russie, avec une nombreuse suite, s'est rendue jeudi matin par train spécial au Monte Generoso. Elle est redescendue par le chemin de fer à Capolago, et de là en voiture à Lugano, où elle a déjeuné à l'hôtel du Parc. Par Ponte-Tresa elle s'est dirigée à Luino sur le lac Major où elle a visité les îles Borromées. On ignore si elle prendra la ligne du Gothard ou si elle retournera en Italie.

Le 27 août, le comte Philippe de Flandres, frère du roi Léopold, était à Berne, à l'hôtel Bernerhof.

Banque fédérale. — On annonce que M. Goldberger a donné sa démission d'administrateur de la Banque fédérale.

D'autre part, M. de Graffenried, directeur de la Banque, a donné sa démission de président du conseil d'administration de la fabrique de machines de Berne.

Le 1^{er} août à Pétranger.

On nous écrit d'Alger :

Une très jolie soirée a eu lieu dans un des plus beaux hôtels de Mustapha-Supérieur pour fêter le 60^e anniversaire de la Confédération.

Dès cinq heures du soir, membres de la colonie suisse et invités étaient réunis sur la grande terrasse de l'hôtel. Avant de se mettre à table, un des assistants, M. Vallenvieder, a voulu, pour perpétuer le souvenir de cette réunion, photographier la compagnie et il s'en est tiré en artiste consommé.

A six heures, nous nous mettions à table. Il y avait la soixante-dix convives et dans le nombre beaucoup de jeunes et jolies Suissesses. La salle du festin, une grande cour mauresque, était richement décorée et pavoisée aux couleurs de France et de Suisse.

Du commencement à la fin, le banquet a été empreint de la plus grande cordialité.

A la table d'honneur, que présidait M. Courvoisier — en l'absence de M. Jules Borgeaud, notre aimable consul, momentanément retenu en Suisse, — avaient pris place les dames, les invités, les membres de la presse, et c'était à qui ferait assaut d'urbanité. Intuitivement, chacun a largement fait honneur au menu, qui était très soigné.

Au dessert, M. Courvoisier a d'abord lu quelques lettres d'excuses envoyées par les invités qui, pour une raison ou pour une autre, n'avaient pu se rendre à l'invitation qui leur avait été adressée, puis, suivant l'ordre d'inscription, rigoureusement observé par M. Gros, le major de table, la série des toasts a commencé.

M. Chevalley a bu à la patrie; M. Courvoisier à l'Algérie; à la France; un de nos confrères à la Suisse; M. Borgeaud aux dames. Une jolie fille, Mlle Pescia, a finement détaillé une poésie; un charmant garçonnet, M. Solari fils, a dit le *Grutti*. M. Solari a porté un toast à la liberté, etc., etc.

Puis est venu le tour des chansonnettes et elles ont été, comme les toasts, vivement applaudies.

Chanteurs et orateurs ont tour à tour rempli leurs lèvres dans une belle coupe en argent que la *Cécilienne*, une société suisse que nous avons eue quelque temps à Alger, avait envoyée à ses compatriotes en souvenir de son voyage.

La soirée s'est terminée par un brillant feu d'artifice, qui a été tiré sur la grande terrasse de l'hôtel, et quand les convives se sont séparés, chacun se demandait comment il se faisait que le temps est passé si vite.

Du Mont-Blanc.

M. Imfeld, ingénieur, envoyé à la *Nouvelle Gazette de Zurich* ses notes sur les journées du 21 au 25 août passées par lui au refuge Vallot, à 400 mètres du sommet du Mont-Blanc.

En voici les passages principaux :

Le 21 août : Ma lettre d'aujourd'hui ne vous parviendra probablement pas de sitôt. Les communications entre nous et Chamonix sont interrompues par la neige fraîche et la violence du vent d'ouest. Nous ne pouvons être ravitaillés. Aujourd'hui nous avons épuisé notre provision de pain et de bois. Mes ouvriers, à l'exception de celui qui est malade, ont profité d'une éclaircie pour descendre à Chamonix, d'où

ils nous rapporteront des provisions assilés que le temps le permettra. En attendant, nous faisons cuire nos maigres repas sur une lampe à pétrole qui ne réchauffe guère la chambre.

... La neige, qui atteint 4m40, obstrue portés et fenêtres. D'après la direction des coups de tonnerre, nous devons être pris entre deux orages, l'un à nos pieds, l'autre sur nos têtes. La tempête ébranle notre légère cabane et la grêle frappe avec violence sur le toit. Le barographe de l'observatoire indique des courbes qui s'approchent de celle qui sont été notées pendant le cyclone du 19 au 20 août 1890.

Au moment même où j'écris ces lignes, à 5 h. 35, notre chambre est subitement éclairée par une lueur violette, accompagnée d'un violent coup de tonnerre. Le Dr Guglielminetti et le gardien de la cabane, Payot, sont tous deux atteints à la main droite, mais sans blessures sérieuses. Si la foudre met le feu à notre refuge, nous sommes perdus; on ne saurait songer à s'échapper. L'homme le plus vigoureux serait renversé par la tempête, recouvert de neige et étouffé en peu de minutes.

Le 22 août. — La nuit a été plus tranquille que celle d'hier. Nous avons bien dormi. A 9 heures, nous nous élevons sous nos couvertures, quand Payot ouvre les volets et nous présente une tasse de café chaud.

Le baromètre est toujours détestable. Le baromètre est tombé de 7mm pendant la nuit. Tempête et neige, neige et tempête, voilà notre ordre du jour. Inutile de songer à sortir.

Nous écrivons nos impressions et nous lisons un vieux numéro de la *Gazette de Lausanne* qui raconte l'accident de Monchenstein.

Le 23 août. Le vent était complètement tombé; une douce chaleur faisait fondre les stalactites de glace du toit. Nous sortons et nous nous réchauffons au rayons du soleil qui commencent à percer le brouillard. Du haut d'un rocher qui s'élève à une centaine de pas de notre cabane, nous apercevons avec joie, à une distance de deux heures, une caravane montant dans la neige... On nous apporte du pain, du bois et des nouvelles des êtres qui nous sont chers. Dans une ébancure des brouillards, nous apercevons pour la première fois depuis une semaine les prairies et les bois de Chamonix.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que ce riant tableau disparaît. Le brouillard nous enveloppe de nouveau; la neige recommence à tomber, chassée par un vent d'ouest glacé et nous devons nous réfugier dans notre cabane. Nous mangeons d'un bon appétit la soupe et les conserves. Les premiers jours, nous avons beaucoup souffert de la raréfaction de l'air; maintenant nous sommes acclimatés. Le sommeil, l'appétit, la faculté de respiration sont revenus et nous souffrons moins du froid.

Vers 3 heures arrivent, sous la conduite de Frédéric Payot, nos porteurs poudrés de neige, la barbe et les cheveux mêlés de glaçons. Ils nous apportent la nouvelle de la catastrophe du 21...

Le 24 août. — Une matinée admirable! Le vent est tombé; le soleil réchauffe nos membres gelés; une véritable impression de printemps! Dans la vallée s'étend encore une mer de brouillard que le soleil dissipera bientôt...

Chamonix, le 25 août. — Après être restés hier jusqu'à 3 heures de l'après-midi sans communication avec Chamonix, sans doute à cause de l'abondance de la neige tombée et de l'impression de terreur causée par l'accident du Petit-Plateau, nous nous décidons à redescendre en laissant dans la cabane le gardien et l'ouvrier malade.

L'entreprise n'est pas aisée. Toutes les traces étaient effacées, recouvertes par un mètre de neige fraîche. Nous enfouissons jusqu'à un dessus du genou, parfois jusqu'à la hanche. Nous traversons à pas accéléré le Petit-Plateau. D'énormes blocs de glace se sont éboulés; d'autres masses de glace verdâtre, plus considérables encore, menacent de les suivre... A 6 h. 1/2 nous arrivons aux Grands-Mulets, où nous passons la nuit.

Ce matin, nous avons été très chaleureusement reçus à Chamonix. Nous espérons retourner au sommet du Mont-Blanc demain, avec d'autres ouvriers. Les notes se trouvent encore sous l'impression de la catastrophe et ne veulent pas reprendre leur travail.

NOUVELLES DES CANTONS

BERNE. — On va juger prochainement le caissier infidèle de la caisse d'épargne du district de Bâle. Le malheureux jouait. Son argent, celui qui volait tout au moins, a passé dans la caisse de diverses maisons de banque de Bâle. Scuzziga faisait de même. Le *Seeländer* demande, à ce propos, si les banquiers qui acceptent des ordres de jeu de la part d'un caissier qu'ils savent sans fortune et qui acceptent l'argent qu'il leur paie pour solder ses différences ne sont pas, eux aussi, de grands coupables?

Fribourg. — On écrit du Vully au *Courrier de la Broye* :

« Sans le mauvais temps de ces derniers jours, les moissons seraient à peu près terminées. On est généralement très satisfait de la récolte. Le rendement sera, sans nul doute, de beaucoup supérieur à celui des années moyennes. »

« Les quelques jours de beau temps dont nous avons joui ces dernières semaines ont été propices à la vigne. Le raisin fait de sensibles progrès et la vigne, dans son ensemble, présente une belle végétation qu'on n'aurait pas même osé espérer il y a un mois. »

« La quantité sera malheureusement inférieure à la récolte de l'année dernière. Quelques parcelles cependant, qui ont été bien conditionnées et sultées à temps, équivaldront en rapport, l'année précédente. »

— Le *Fribourgeois* dit que la circulaire du comité du Thonue-Bulle-Vevy, ainsi que le tableau de répartition de la subvention de 200,000 fr. mise à la charge des communes, reçoivent en général bon accueil auprès de ces dernières.

L'assemblée communale de Monthovon a voté à la presque unanimité de ses membres la subvention de 6000 fr. qui lui est attribuée. Dans une réunion tenue à St-Martin, le 25 août, les délégués de toutes les communes du premier cercle du district de la Vevy ont décidé d'adopter les subventions proposées par le comité, moyennant quelques légers changements au tracé. Beaucoup d'autres communes sont disposées à voter les subventions proposées.

« Ce réveil, ces premiers votes sont réjouissants, dit le *Fribourgeois*. Nous n'avons d'ailleurs jamais douté

ECHALLENS
Le vétérinaire H. RAYOUSSIN
s'établit à Echallens et demeure
Hôtel des Balances
au premier. 4551

EN VENTE
A L'IMPRIMERIE CORBAZ & Cie
23, au bas de l'Escalier-du-Marché, 23
LAUSANNE
Indicateur des Adresses
DE LAUSANNE
et du canton de Vaud
4^e édition 4624
par Th. PISTIER
Un beau volume relié, 5 francs.

Vient de paraître:
FRIEDRICH-MELLIN
Adieu ma barque, adieu
souvenir du lac Léman.
Noddy pour piano.
Leipzig, Bosworth & Cie.
Du même compositeur:
HÉLIGOLAND, valse.
Seule composition originale de
l'île d'Héligoland,
jouée à Londres, Copenhague,
Berlin, Francfort, Stuttgart,
Leipzig, Zurich, Lausanne, Ge-
nève, etc., etc. nc6783x-629

PEINTURE
Mlle J. Laurent, à Clos-
Mont, Lausanne, reprendra le 14
septembre ses cours de pein-
ture, paysage, fleurs, dessin d'a-
près nature. 4652

LEÇONS DE PIANO
4476. Mlle VIEUSSEUX re-
prendra ses leçons le 1^{er} septem-
bre. Rue Beau-Séjour 3.

PIANO
J. Jehl, prof., Maupas 18. 4575

Leçons d'allemand.
4645. Mlle Pochhammer, Mau-
pas 65. Classes de 4 élèves. Le-
çons particulières. Cours de litté-
rature.

AVIS
4639. Les manuscrits envoyés
au concours ouvert par la Société
vaudoise d'ut. publ., peuvent être
retirés chez M. Lochmann, Maupas
n° 1.



BOUTEILLES
Bouteilles en tous genres, en
verre noir, rouge et mi-
blanc, litres et demi-
litres scellés sont offertes
par la maison
Voegeli-Haeb & Cie
A ZURICH
soul's représentants de la nouvelle
VERREterie à BULACH
près de Zurich. 4127

Pierres de taille pour constructions.
4016. Granit, marbres et ro-
ches du pays. Roches à Hauterive
et Villebois, Ain et Isère. Banc
royal de Savonnerie, Meuse
(France). Banc royal blanc tendre
d'Agès sur Orbe. Bois soies et
d'ornements, dalles du Valais.
Poudre de pierres pour fabricants
d'eau gazeuses, amidon et
méchis miniers. Ciment Portland
de Soleure.
Bureaux et dépôts à la Borde,
Pontaise. Devis sur demande pour
livraisons dans toutes les gares et
stations.
S'adresser à C. Chamorel, en-
trepreneur et marchand de pierres
à la Borde, Lausanne. Téléphone.

MEDAILLE D'OR
l'Exposition Universelle, Anvers 1885
CHOCOLAT



SUCHARD
NEUCHÂTEL, Suisse.
Médaille d'Or
Exposition Universelle
Paris 1889.

PRILLY-CHASSEUR
4434. Fabrication de tapis et
nattes en cuir. — Ces tapis et
nattes, faits à la machine, d'une
grande solidité et de longue durée,
sont particulièrement recomman-
dés pour bureaux, hôtels, etc. Prix
très modérés. Réparation.
Adr.: A. Méroz. ot1269

**DEPOT-
des
TABACS**
Lambert & Butler
Bird's Eye, May Blossom, Honey
Dew, Golden Slag, etc., chez O.
& W. Malmberg, à Ham-
bourg. n2536-4473

OUCHY
Dimanche 30 août 1891.
GRANDE FÊTE NAUTIQUE

Société Vaudoise de
NAVIGATION
avec le concours du
ROWING-CLUB, LAUSANNE

Dès 1 heure de l'après-midi:
RÉGATES A L'AVIRON
et à la voile.

JEUX NAUTIQUES
Plongeurs, Nageurs, Joutes, Mât de Cocagne, Course aux canards.

CONCERT
donné par
L'UNION INSTRUMENTALE DE LAUSANNE
ENCEINTES OMBRAGÉES

Dès 6 heures:
BAL CHAMPÊTRE
A 7 1/2 heures: 4631
DISTRIBUTION DES PRIX

CHAMP DE COURSE D'AMATEURS
Charmilles, 10 minutes de Genève.
6 septembre 1891.

Grandes Courses de Chevaux Internationales
2^e année. — 2^e réunion d'été.
Prix des Fondateurs, Course de haies.
de Châtelaine, Trot monté.
des Dames, Course plate à réclamer.
du Môle, Trot attelé.
de Consolation, Course plate au galop.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire, rue Thal-
berg 6, Genève. n6780x-4647

ACADÉMIE DE MUSIQUE, A GENÈVE
Les cours commenceront le 1^{er} septembre.
Demander programme au Directeur, C.-H. Richter, 4, Boulevard
Helvétique. n6804x-4644

Technikum du canton de Zurich.
A WINTERTHOUR
Ecole professionnelle pour l'enseignement de l'architec-
ture, de la mécanique, de l'électricité industrielle,
de la chimie industrielle, des arts industriels, de
l'arpentage et du commerce.
Le semestre d'hiver commencera le 6 octobre.
S'adresser à la Direction. n6161x-4630

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
Le SEUL VÉRITABLE Alcool de Menthe, c'est
L'ALCOOL
de **RICQLÈS**
de MENTHE
Recommandé contre les maux de tête, Boisson
hygiénique et rafraîchissante, 53 récompenses. Préservatif
contre les épidémies. Eau de toilette et dentifrice très appréciés.
Fabrique à Lyon. n6909X-3456
Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

Catarrhe guttural et laryngien. Votre trai-
tement par correspondance est vraiment louable. J'ai été guéri de mon catarrhe
guttural et laryngien de nature chronique, avec toux, crachement
(quelques fois avec du sang), suettes, fatigues, manque d'appétit.
E. Kreyssel, Sihlstr. 30, Zurich. Brochure gratuite. 2500 guérisons lé-
galisées. S'adresser à la Polyclinique privée, à Glaris. 724

BAINS DE LAVÉY
Saison jusqu'au 30 septembre. Prix réduits des 10
de ce mois. — Source sulfureuse chaude à 48°. — Bains sa-
lés. — Bains de sable chauffé. — Hydrothérapie complète: sources de mon-
tagne, à 8°. — Nouvelles salles de douches, d'inhalations et de pulvé-
risations, appareillées d'après les derniers perfectionnements. — Mas-
sage, système d'Aix. — Climat d'automne agréable, salubrité parfaite.
Hôtels très confortables.
Omnibus à la gare de St-Haurice (Valais).
Docteur: M. Suard. — Pour les hôtels et les bains, écrire à
M. Pasche, gérant, à Lavéy-les-Bains. 4627

HENNIEZ-LES-BAINS
Prix réduit en septembre.
Eau bicarbonatée alcaline, lithinée, souveraine contre le rhumatisme,
la goutte, les maladies chroniques de l'estomac, des intestins, du foie,
des reins, de la matrice, le diabète, l'anémie et les affections nerveuses.
Coteau verdoyant abrité de la bise. Sentiers ombragés. Cours d'eau.
Luxueux forêts à 50 mètres des bains. Vue étendue. Air salubre.
Chaque année, nombreux cas de guérisons que d'autres
eaux célèbres et étrangères n'avaient pu obtenir.
Pour tous renseignements et envoi de prospectus avec vignettes des
bains, s'adresser au D^r Borel, propriétaire. 4512

MISE D'IMMOBILES A LAUSANNE
Mardi, 1^{er} septembre 1891, dans la salle de la justice de
paix, à Lausanne, il sera procédé à la vente aux enchères publiques
des immeubles possédés à Lausanne par les heirs de M. Jacques
Daniel David, situés sous St-François et rue de la Grotte,
consistant en logement, remise, fenil, cave, terrasse, place, jardin,
vigne et pré, d'une superficie totale de 87 ares 59 m. dont une grande
partie en terrain à bâtir. Mise à prix, 179,000 fr. Les conditions
sont déposées au Greffe de paix et à l'étude des notaires Gaultis
et Moret, à Lausanne. 4064

Propriété d'agrément et de rapport.
4585. A VENDRE une jolie propriété sise aux Rasses
près Ste-Croix, comprenant maison d'habitation (grange, écurie et
fenil), places, jardin et environ 9 poses de prés et champs. Le
bâtiment, admirablement situé, jouit d'une vue magnifique sur le pla-
teau et les Alpes suisses. Peut être utilisé pour pension d'étrangers.
Affaire d'avenir. On reçoit des offres depuis 10,000 fr. sans engage-
ment. Etude G. ADDOR, notaire, à Ste-Croix.

BANQUE FÉDÉRALE A BERNE

Afin de ramener à leurs justes proportions les bruits qui ont été répandus sur la
Banque Fédérale, nous croyons devoir donner ici le détail de nos engagements avec
la Société Générale à Bâle en y comprenant même les affaires qui s'y rattachent
plus ou moins directement.

1^{er} Mk. 1,659,200. — obligations 4 %, 1^{re} HYPOTHÈQUE, sur le domaine de DRIESEN-
STEINBUSCH dans la marche de Brandebourg. Cet emprunt a été contracté il y a
un an par la maison Anhalt & Wagners successeurs à Berlin, pour une somme
totale de Mk. 5,500,000. — dont Mk. 500,000 ont déjà été remboursés.

MM. Anhalt & Wagners successeurs à Berlin et Zaha & Cie à Bâle ont pris ferme
les 2/3 de l'emprunt, et nous sommes intéressés nous-même pour 1/3 dans cette
opération qui devait être bientôt suivie d'une émission publique. Le fait seul que
la maison Anhalt & Wagners successeurs a contracté cet emprunt et en a réparti
les titres ne laisse subsister aucun doute sur la sincérité des obligations: il ressort
en outre de l'estimation qui figure sur ces dernières et qui dépasse 10,500,000
Mark, que la valeur du gage couvre entièrement la 1^{re} hypothèque.

Il est vrai que les intérêts dus au 1^{er} juillet 1891 n'ont pas été payés; mais la maison
Anhalt & Wagners successeurs, gardienne de l'inscription, s'est déclarée prête à
prendre immédiatement des mesures énergiques pour sauvegarder les droits des
porteurs.

2^o CRÉDIT D'ACCEPTATIONS — Mk. 600,000. — ouvert à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE —
sur dépôt de Mk. 900,000. — d'obligations hypothécaires 4 % de SECOND RANG sur
le même domaine de DRIESEN-STEINBUSCH.

Cofiants dans l'estimation qui figure sur ces titres, nous avons pris ces
900,000. — Mk. en nantissement de notre avance de Mk. 600,000. —; mais il pourrait
y avoir une perte à subir de ce chef, en cas de vente forcée des propriétés, bien que
la deuxième hypothèque de Mk. 2,500,000. — soit suivie d'une inscription de Mk.
2,500,000. — en troisième rang.

3^o CRÉDIT D'ACCEPTATIONS — Mk. 800,000. — à la maison G. E. STENGLER, à
STUTTGART. Ce crédit a été transféré par M. Stengler à la Société Générale, sous
la garantie et avec le consentement de MM. ANHALT & WAGNER SUCCESSEURS à
BERLIN (commandités par l'Allgemeine Deutsche Creditanstalt de Leipzig pour
3,000,000. — de Mark). Les actes sont régulièrement établis, et la caution est juridi-
quement inattaquable.

4^o Mk. 166,000. — notre part d'un emprunt hypothécaire de PREMIER RANG de
Mk. 500,000. —, contracté par la Société de la BRASSERIE DE REICHSHOFEN (ca-
pital actions Mk. 600,000. —, entièrement versés).

L'avance a été faite de compte à tiers par la Banque Fédérale, par MM. Anhalt &
Wagners successeurs à Berlin, et par MM. Zahn & Cie, à Bâle. Elle ne semble pré-
senter aucun risque, la valeur de la Brasserie et des immeubles qui en dépendent
ayant été estimée Mk. 1,240,790. — par des experts badois dignes de toute confiance.

5^o CRÉDIT D'ACCEPTATIONS — Fr. 187,500. — ouvert à l'un de nos clients contre
dépôt de 250 actions libérées de la BRASSERIE DE REICHSHOFEN (de Mk. 1000)
et de 100 actions de la BAYERISCHE LANDESBANK (de Mk. 1000).

6^o Fr. 137,000. — intérêts et commissions sur ces diverses opérations — non com-
pris les arrérages du semestre échu sur les obligations Driesen-Steinbusch 1^{re} hypo-
thèque, dont le remboursement est garanti par l'inscription elle-même.

Les créances n^{os}
1^o Mk. 1,659,200. —
2^o » 800,000. —
3^o » 166,000. —
4^o » 187,500. —
ne paraissent devoir inspirer aucune crainte, d'après les informations rapportées
par nos délégués.
Par contre, les créances n^{os}
2^o Mk. 600,000. —
3^o Fr. 137,000. —
peuvent être regardées — la première comme gravement compromise, et la seconde
comme irrécouvrable — si la Société Générale — fondée au capital de Fr. 25,000,000
dont Fr. 5,000,000 versés — ne parvenait pas à remplir ses engagements. 4619
BERNE, le 25 août 1891.

Le Conseil d'administration de la Banque Fédérale.

PHOTOGRAPHIE
Dépôt des célèbres plaques de
Dr von MONKHOVEN
rapides et extra rapides.
Robert de Greck. 4045
Gare du Flon, Lausanne.

THÉ NOIR
Souchong Peckoe sup^o,
4 liv. 8 fr., franco en Suisse
contre remboursement.

STAMM
pharmacie - droguerie 2975
Chêne - Bourg
GENÈVE
Immense succès!
Sitôt versé !!! Sitôt fondu !!!

CHOCOLAT
RAPIDE
DU LEMAN
Déjeuner instantané à 10 c.

En vente dans toutes les épiceries.
Fabriqué par
Louis Chevrette
26, Corratierie 26, Genève.

RÉARGENTURE
DES SERVICES DE TABLE
Travail prompt et soigné. Prix
avantageux. n4281-4465
G. Spillmann, St-Imier.

VICHY
ADMINISTRATION:
PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS
GRANDE GRILLE. — Affections lymphatiques,
Maladies des voies digestives, Engorgement
du foie et de la rate, Obstructions vésicales,
Coliques biliaires, etc.
HÔPITAL. — Affection des voies digestives,
Pessantier d'estomac, Digestion difficile, In-
appétence, Gastralgie, Dyspepsie.
CELESTINS. — Affections des reins, de la
vessie, Gravelle, Calculs urinaires, Goutte,
Diabète, Albuminurie.
HAUTERIVE. — Affections des reins, de la
vessie, Gravelle, Calculs urinaires, Goutte,
Diabète, Albuminurie.
EXIGER LE NOM DE LA SOURCE SUR LA CAPSULE
A Lausanne: A. et E. Simond
fils, drog., 43, rue du Pont, n11x

ALIMENT RÉPARATEUR
et fortifiant
recommandé dans les mala-
dies de cœur, contre les
migraines et les désordres
de l'estomac et des intes-
tins. 3127
KOLA
en poudre impalpable
KOLA-CACAO
biscuits, pastilles,
de la pharmacie Odot,
LAUSANNE

4576. Un jeune et robuste jar-
diner cherche place. Entrée à
volonté. S'adr. à Ed. Benteli,
jard., Weissenbühl, Landhausweg
n° 6, près Berne.

4711
EAU DE COLOGNE
Extrait double
(étiquette vert et or)
réputé la meilleure et ayant ob-
tenu le seul premier prix à l'ex-
position de Cologne.
FERD. MÜLHENS
Rue de la Cloche No. 4711
COLOGNE.

Pour agents.
4544. Une ancienne maison de
fabrication de la Suisse allemande
confierait la vente de ses produits
(laines filées) à

UN JEUNE HOMME
intelligent et énergique, qui ait
déjà voyagé dans cet article et qui
visite régulièrement la clientèle de
la Suisse française.
Adresser les offres avec réfé-
rences sous initiales D 5527 K,
à Haenstein & Vogler, à
Berne.

UNE DEMOISELLE
[4553] possédant les diplômes an-
glais et français et sachant l'alle-
mand, l'italien, la musique et la
peinture, cherche place bien
rétribuée. Zbinden, Couvet,
Neuchâtel.

UN JEUNE HOMME
[4506] ayant fait 3 1/2 ans dans
une maison bourgeoise comme
apprenti jardinier, cherche
place pour perfectionner. Bon-
nes recommandations. Adresse:
S. P., Villa La Plage, Célin-
gny, Genève.

Une famille bernoise
[4615] cherche auprès de 3 jeunes
enfants

une bonne
de la Suisse française.
S'adr. sous initiales E 5616 S,
à Haenstein & Vogler,
agence de publicité, à Berne.

4421. Une famille habitant Bâle
recevrait en pension 2 jeunes filles.
Leçons à la maison, dans toutes
les branches. Le bon allemand est
la langue de la famille. Références.
Prospectus. S'adr. à M. Schwarz-
Heman, ancien pasteur, Bâle.

Une institutrice diplômée
[4555] très bien recommandée,
aimant beaucoup les enfants, dési-
re trouver une place dans
une bonne famille anglaise ou
américaine.
Adresser offres sous chiffre
P 9305, à l'agence de publicité
Haenstein & Vogler, à
Lausanne.

Une dame étrangère demande
femme de chambre
de préférence parlant allemand,
sachant coiffer, faire robes, bonne
lingère, qui voyagerait. S'adresser
Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, pp. 78.

Une jeune demoiselle
[4594] désirant se perfectionner
dans l'allemand trouverait pour
le 1^{er} octobre un accueil très affec-
tueux dans la famille d'un pas-
teur, en Bavière. CHAMBRE
& PENSION gratuites contre
deux leçons par jour.
Adresse: Decan Redenba-
cher, à Pappenheim, Bavière.

UNE JEUNE FILLE
[4580] allemande, de bonne fami-
le, musicienne, désire entrer
dans une famille de la Suisse fran-
çaise, comme aide de la dame de
maison ou comme demoiselle de
compagnie auprès de jeunes filles.
Elle donnerait des leçons d'alle-
mand si on le désire.
S'adr. par écrit à M. Welti,
photographe, Lausanne.

Un jeune étudiant
[4557] de la Suisse allemande se
chargerait pendant les mois de
septembre et octobre, de l'éduca-
tion d'un ou plusieurs garçons,
dans la Suisse romande, moyennant
son entretien et une légère
rétribution. S'adresser à M. Ch.
Blanchet, à la Tonnelle, Lau-
sanne.

UNE JEUNE FILLE
[4554] pourrait entrer de suite en
apprentissage à de favorables
conditions, chez une des premiè-
res couturières pour dames,
à Aarau.
Adresser les offres sous chiffre
A 76 Q, à l'agence de publicité
Haenstein & Vogler, à
Aarau.

UNE DEMOISELLE
[4549] suédoise ayant passé
quelques années en Allemagne et
sachant un peu le français, cher-
che une place au pair dans
une famille ou un pension-
nat. Au besoin elle paierait une
petite pension.
S'adresser à M^{lle} H. Veillard,
Aigle.

Instituteur allemand
(dipl.) parl. cour. le français (9
mois en Suisse fr.), cherche place
dans une bonne famille de la Sui-
se française, où elle aurait l'oc-
casion d'apprendre à fond la langue.
Adresser offres sous chiffre 2773 Q,
à l'agence de publicité Haenstein &
Vogler, Zurich. 4610

Volontaire
On cherche, pour une jeune
fille de bonne famille, de Bâle,
âgée de 17 ans, qui connaît les
vaux du ménage et sait soigner les
enfants, une place de volontaire
dans une bonne famille de la Sui-
se française, où elle aurait l'oc-
casion d'apprendre à fond la langue.
Adresser offres sous chiffre 2773 Q,
à l'agence de publicité Haenstein &
Vogler, Zurich. 4610

On cherche à placer
une jeune fille de bonne fa-
mille comme volontaire, pour
apprendre la langue française.
Prière de s'adresser sous chiffre
H 2811 M, à MM. Haenstein &
Vogler, à Montreux. 4621

On désire placer
[4651] un jeune homme de 18 ans
d'une bonne famille, de la Suisse
romande où il aurait l'occasion de
prendre des leçons de français et
de se perfectionner dans la con-
versation. Adresser les offres sous
G 9190 L, à l'agence de publicité
Haenstein & Vogler, à
Lausanne.

Voitures
neuves et d'oc-
casions pour gros
et petits chevaux.
Vente et achat, location, échange
et réparations.
Ravenel, Eaux-Vives 39,
Genève. 2264

4649. Une bonne servante
est demandée pour le 1^{er} octobre
au plus tard dans une famille du
Jura, sans enfants. Elle doit savoir
le français et faire une bonne cui-
sine bourgeoise. Envoyer certifi-
cats et photographies sous chiffre
H 4421 J, à l'agence de publicité
Haenstein & Vogler, à
Delémont.

Une demoiselle allem.
[4653] se l. depuis quelq. temps en
Suisse, connaît plus l'allemand que
le français. Très b. réf. S'adr. agence de
publicité Haenstein & Vogler,
Lausanne, sous Le 9485 L.

UN PENSIONNAT
au bord du Rhin recevrait 1 ou
2 demoiselles franc. à prix
modéré (3-400 fr.), de même une
demoiselle au pair
qui en échange donnerait quelques
leçons de franc. S'adresser à Mlle
Busse, Braubach sur le
Rhin, près Coblenz. 4613

Un jeune homme, sachant
soigner et conduire les chevaux,
pouvant fournir d'excellents recom-
mandations, demande place com-
me jardinier.
S'adr. à M. Marius Druitt,
à Rolle.

Un jeune instituteur
de la Suisse allemande, cherche,
pendant les vacances d'automne
(septembre et octobre), une famille
particulière ou un institut où il
pourrait donner des leçons en
échange de sa pension. 4650
Adresser les offres à l'agence
de publicité Haenstein & Vogler,
Lausanne, sous Vc9388L.

UNE INSTITUTRICE
[4611] langue franc., cherche place
au pair dans pensionnat ou famille.
Références. S'adresser sous chiffre
H 4405, à l'agence de publicité
Haenstein & Vogler, à
St-Imier.

UN ÉTUDIANT
[4638] en théologie, de Berne,
cherche une place de précep-
teur dans une famille où il au-
rait l'occasion de parler français.
Il ne demanderait aucun salaire.
Références par M. le profes-
seur Oetli, Berne. S'adresser
à Wyss, Obersteckholz, bei
Langenthal.

Un Vaudois
[4636] 21 ans, de toute confiance,
au courant de son service et très
recommandé par ses maîtres cher-
che place de
COCHER-JARDINIER
Il ferait aussi volontiers du service
de maison.
Pour renseignements s'adresser
à Mlle Du Pasquier, Yverdon

ON DEMANDE
[4526] pour le milieu de
septembre une très bonne
cuisinière, pas trop jeune et
pouvant fournir les meilleures re-
commandations. S'adresser à Mlle
de Mestral, St-Saphorin sur
Morges.

ON DEMANDE
[4517] pour entrer de suite une
bonne
femme de chambre
connaissant bien le service de ta-
ble et la couture, sachant au be-
soin faire les robes. On passe l'hiver
dans la midi. Inutile de se
présenter sans d'excellentes réfé-
rences. S'adresser par lettre à M.
F. de Diesbach, Grand'Rue 63,
Berne.

Bonne occasion
est offerte à une jeune fille d'hon-
nête famille désirant apprendre
l'allemand. En échange elle de-
vrait s'aider aux soins du ménage.
Vie de famille agréable et bonne
pension assurées. Adresser les of-
fres à Carl Bosshard, Hôtel du
Soleil, Sita (lac de Zurich), 4614

FIN DE BAIL
A REMETTRE
[4508] avenues de Villamont et
Rumine un joli rez-de-chaussée de
5 pièces de maîtres, veranda,
terrace et toutes les dépendances
nécessaires. S'adresser chez Mme
Kamm, avenue Villamont 23,
Lausanne.

**Monsieur Emile Marchand-
Mennoz**, menuisier, Lau-
sanne, M. et M^{lle} H. Mennoz,
à Goumiers, M. et Mme L.
Crausz-Mennoz et leur en-
fant, à Lausanne et leurs fami-
lies font part à leurs amis et
connaissances de la perte doulou-
reuse qu'ils viennent de
faire en la personne de leur
bien-aimée femme, mère,
belle-mère, grand'mère, sœur,
belle-sœur, tante et cousine
Suzanne
MARCHAND-MENNOZ
enlevée à leur affection le 28
août, à 3 heures du matin,
après une longue et doulou-
reuse maladie.
L'ensevelissement aura
lieu le dimanche 30 août, à
2 heures après-midi. Culte à
1 1/2 heure.
Départ de la maison mor-
tuaire, rue de la Tour 16.
Le présent avis tient lieu
de faire-part. 4633

CERCUEILS
en tous genres et à tous prix.
Transports funéraires. A la
réception de lettres ou télé-
grammes, expédition immé-
diat et franco par retour du
courrier, à toute destination.
Fr. Hessomuller, Lausanne.
Fleurs, couronnes
et conceptions mortuaires.
TELEPHONE 156
Adr. télégr.: Cercueils, Lausanne

ON CHERCHE
[4646] pour une famille habitant
la campagne non loin de la ville,
une
DEMOISELLE FRANÇAISE
catholique, capable d'instruire 2
enfants de 8 et 11 ans et sachant
si possible l'allemand et la musi-
que.
Adresser les offres avec recom-
mandations et prétentions sous
H 1058 F, à l'agence Haenstein &
Vogler, à Fribourg.

AVIS
Une propriété
[4491] de 453 ares avec
MOULIN ET SCIERIE
actionnés par une force hydrau-
lique constante de 12 à 15 che-
vaux, située à proximité de forêts
et au centre d'une contrée agri-
cole est à vendre dans le can-
ton de Vaud.
S'adresser à l'agence de publi-
cité Haenstein & Vogler,
à Lausanne, sous D 9156 L.

A VENDRE
un petit yacht à vapeur, en-
tièrement remis à neuf, 13 mèt. de
long, cabine, etc. Très sûr par les
gros temps. n67151-4590
S'adr. à M. Robert Arlaud, 5,
Boulev^o du Théâtre, à Genève.

4608. Barbets noirs, de pure
race, âgés de 7 semaines, sont à
vendre, chez C. Baumann-Bon-
delli, Berne.

Beau piano ancien
[4625] à queue, à vendre à de
bonnes conditions, long 2^o 30, larg.
1^o 35. Le voir Hôtel Signal de
Chèvres. Renseignements chez
Mme Sig. Marcel, St-Pierre,
Lausanne.

A VENDRE
[4628] grande propriété près
Genève, maison confort., situation,
vue splend., beaux ombrag. S'adr.
à MM. Gampert, notaires, 20, Cité,
Genève. n6764x

A LOUER
[4622] à Montreux, pour le 15
octobre, une maison non meublée,
de 3 étages, rez-de-chaussée, ca-
ves et dépendances, de construc-
tion récente. Convientrait pour
pension bourgeoise. S'adresser
à Haenstein & Vogler,
Montreux, sous chiffre H 2810 M.

A LOUER
de suite la maison de la
Petite Vuachère
située à 1 1/